

ASSOCIATION

PROMOTION DE LA MÉDECINE HOMÉOPATHIQUE

Lettre N° 18 – Juin 1999

ÉDITORIAL

Par l'intermédiaire de notre Lettre, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont signé et fait signer notre pétition lancée au mois de mars : nous sommes fiers grâce à vous d'avoir recueilli, à ce jour, 2 526 signatures. Vos feuilles ont été envoyées à Paris où une cellule de crise a été mise en place. Elles seront comptabilisées par un huissier avant d'être envoyées au Président de la République. Actuellement, la situation n'a pas évolué ; la pétition reste donc en place.

Vous avez su mobiliser vos familles, vos amis, pour défendre l'homéopathie en recueillant leurs signatures. Il serait dommage que ce vaste mouvement s'arrête ainsi : nous comptons à nouveau sur vous pour les motiver et, cette fois, pour qu'ils nous rejoignent en adhérant à l'Association P.M.H. Il est indispensable que nous soyons nombreux pour continuer notre action.

La première conférence-débat de l'Association a eu lieu à Lyon comme prévu le 8 avril 1999. La salle de réunion, mise gracieusement à notre disposition par la mairie, était pleine. Nous ne vous ferons pas de compte rendu détaillé de cette rencontre ; cependant nous vous en indiquons les grandes lignes.

Le Docteur JOUSSET, que nous remercions encore d'avoir accepté notre invitation, a d'abord fait l'historique de l'homéopathie et évoqué son fondateur : Christian-Samuel HAHNEMANN, puis il a rappelé ses principes fondamentaux : la loi de similitude, l'infinitésimal et une conception particulière du malade et de la maladie. Il a également signalé l'intérêt d'avoir donné des noms latins aux médicaments : l'emploi de cette langue universelle permet de demander le produit dont on a besoin où que l'on se trouve dans le monde. Enfin il a défini les différentes présentations sous lesquelles sont conditionnés les médicaments homéopathiques : globules, granules, gouttes, teintures-mères. Et le dialogue s'est engagé.

Après avoir indiqué que 30 % des patients se soignent actuellement à l'homéopathie, le Docteur JOUSSET a répondu aux très nombreuses questions du public ; par exemple : l'importance de la hauteur de la dilution : 5 CH, 9 CH... ; le meilleur moment pour la prise des médicaments ; la possibilité de toucher les médicaments, de prendre de la menthe ; la rapidité d'action du traitement homéopathique ; son association à un traitement allopathique...

Quelques thèmes ont donné lieu à des discussions plus approfondies : les allergies, les vaccins, les oligo-éléments, les maladies chroniques ou à répétition (rappel du danger d'escalade si on abuse des antibiotiques pour soigner rhinopharyngites et otites des jeunes enfants), le traitement de fond et la recherche du terrain, les limites thérapeutiques de l'homéopathie.

Cette participation active et passionnée de l'assistance a bien prouvé que l'homéopathie a une place privilégiée dans la vie de chacun d'entre nous à l'aube de l'an 2000.

**La Présidente
Gisèle ADÉMA**

Adresse courrier : 52, rue Lieutenant-Colonel Prévost - 69006 LYON

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES DESTINÉS AUX PARENTS QUI DÉSIRENT SOIGNER LEURS ENFANTS GRÂCE À L'HOMÉOPATHIE

- I- *Faites suivre votre (vos) enfant(s) par un médecin homéopathe, pédiatre ou généraliste.*
- II- *Achetez un guide « d'automédication » qui vous aidera à apporter les premiers soins au cours des maladies bénignes.*
- III- *Vous trouverez ci-dessous quelques informations sur les possibilités de l'homéopathie dans certaines maladies infantiles qui préoccupent tous les parents.*

I - FAITES SUIVRE VOTRE ENFANT PAR UN MÉDECIN HOMÉOPATHE

Plus de 3 000 médecins homéopathes exercent actuellement en France, répartis de façon un peu inégale selon les régions et les villes, et plus de 100 pédiatres sont qualifiés en homéopathie. Votre pharmacien, les Syndicats des Médecins Homéopathes et le Groupement des Pédiatres Homéopathes peuvent vous guider efficacement.

II - ACHETEZ UN GUIDE D'HOMÉOPATHIE EN MÉDECINE INFANTILE

Trois exemples :

- Alain **HORVILLEUR**, *Guide familial de l'homéopathie*, Poche, HACHETTE, 30 francs.
- Louis **POMMIER**, *Dictionnaire homéopathique d'urgence*, Poche, HACHETTE, 44 francs.
- Jacques-Edouard **PONCET**, *Homéopathie pédiatrique : thérapeutique en pathologie aiguë*, Éditions Boiron, 190 francs.

III - L'HOMÉOPATHIE DANS CERTAINES MALADIES DE L'ENFANT

Il est évident que le diagnostic de la maladie doit être bien établi par votre médecin homéopathe, pédiatre ou généraliste, en utilisant tous les examens nécessaires.

1. Chez le nouveau-né

L'homéopathie peut être très utile dans les premiers jours de la vie ; par exemple pour soigner :

- la bosse séro-sanguine (hématome du crâne)
- les douleurs du nouveau-né après un accouchement un peu violent
- certains vomissements non liés à une malformation ou à une cause chirurgicale
- les fractures de la clavicule, le torticolis congénital, les paralysies obstétricales (paralysies dues à un étirement des racines nerveuses) : le suivi orthopédique est bien sûr indispensable.

Malheureusement, pour le moment, trop peu de maternités utilisent les compétences de pédiatres qualifiés en homéopathie.

2. Problèmes ORL

Les otites à répétitions sont le plus souvent dues à un « rhume », à une rhinopharyngite mal soignée sur un terrain propice (antécédents familiaux d'otite). L'homéopathie peut intervenir à tous les stades :

- soigner le rhume
- soigner la rhinopharyngite
- soigner l'otite aiguë douloureuse
- soigner l'otite séreuse « chronique » non douloureuse mais qui risque de diminuer l'audition
- éviter les récurrences d'otites.

3. Problèmes respiratoires

Ils sont passés au premier rang des préoccupations des parents : enfants en crèche, enfants allergiques, pollution des grandes villes, multiplication des maladies virales dont le célèbre VRS (Virus Respiratoire Syncytial). Il s'agit surtout des laryngites, des toux répétitives ou chroniques, et des bronchiolites du nourrisson :

- **les laryngites aiguës** nécessitent toujours l'intervention urgente du médecin homéopathe, même dans les formes moins graves dites « striduleuses ». Les récurrences seront évitées grâce à un traitement de fond.
- **les toux, les bronchites** : tous les parents sont à la recherche du médicament « miracle » qui coupe aussitôt la toux de leur enfant et évite l'évolution vers la bronchite ! Il existe en homéopathie mais il est parfois difficile à découvrir, même avec l'aide attentive de votre médecin homéopathe. Aussi le traitement de fond reste indispensable chez l'enfant toussueur.
- **les bronchiolites** : c'est la grande crainte des parents qui ont un petit bébé en crèche ou même en nourrice dans les métropoles trop polluées de notre pays. Les épidémies de VRS, additionnées à la pollution atmosphérique, sont la grande cause de ces bronchiolites sans cesse croissantes chaque hiver. L'oxygénation, la kinésithérapie et certains médicaments allopathiques sont souvent indispensables ; mais l'homéopathie apporte un complément remarquable. Là encore le traitement homéopathe de fond est indispensable pour éviter les rechutes qui peuvent survenir plusieurs hivers successifs et surtout pour éviter l'évolution vers l'asthme.

4. Problèmes allergiques

Eczéma, rhume des foins, rhinites spasmodiques, asthme, sont le lot quotidien de très nombreux parents, dans des familles au « terrain » prédisposé mais aussi, de plus en plus, dans des familles où ces affections étaient jusque-là inconnues :

- **l'eczéma** : il s'agit surtout de l'eczéma « atopique » (ou dermite atopique) du nourrisson. Plusieurs médicaments homéopathiques sont efficaces, mais ne donnez jamais SULFUR à votre enfant sans avis médical. L'eczéma du nourrisson, dans ses formes graves, est très difficile à traiter et à vivre pour les bébés et leurs parents : l'aide scrupuleuse du médecin, du pédiatre ou du dermatologue homéopathe est irremplaçable.
À signaler : la grande utilité des cures thermales, en particulier à LA ROCHE POSAY ou à AVENE. Des médecins homéopathes dermatologues exercent dans certaines stations.
- **l'asthme** : l'homéopathie traite les crises et le terrain asthmatique. Mais elle ne vise pas à remplacer les thérapeutiques d'urgence, voire de réanimation, quand celles-ci sont indispensables.

Elle ne suffit pas toujours à elle seule : il faut utiliser les mesures d'éviction des allergènes, la rééducation respiratoire par des kinésithérapeutes compétents. Les séjours climatiques, les cures thermales, les « écoles de l'asthme » (groupes d'enfants asthmatiques dans lesquels, pour l'instant, la thérapeutique allopathique est surtout valorisée) sont très utiles.

5. Problèmes de comportement

C'est une grande préoccupation des parents, surtout quand l'enfant est agité (on dit : hyperkinétique) et perturbe la vie de la famille et celle de la classe. Il est bien sûr difficile de faire d'un enfant agité un enfant calme par la seule action du médicament homéopathique. Mais l'enfant peut devenir supportable, voire agréable, et l'action de fond (de type psychothérapique, par exemple) en sera grandement facilitée.

Un récent congrès national des médecins homéopathes (Nantes, mai 1999) a fait le point des travaux des pédiatres et des pédopsychiatres sur le problème des enfants hyperkinétiques et a confirmé l'utilité des médicaments homéopathiques dans ce problème.

Docteur François GASSIN

COURRIER DES LECTEURS

► Péremption des médicaments homéopathiques. Cas particulier d'Influenzinum.

La date légale de péremption des médicaments homéopathiques est de 5 ans. C'est la date indiquée sur tous les tubes.

Influenzinum est un cas particulier : le produit de base, appelé « souche », est le vaccin antigrippal de l'année, renouvelé tous les ans. La date effective de péremption d'Influenzinum est donc de 1 an. Néanmoins, le législateur n'a pas fait d'exception pour Influenzinum, et c'est pour cette raison que vous pouvez lire sur les tubes une date de péremption de 5 ans. En pratique, lors de la livraison dans les pharmacies de l'Influenzinum de l'année (fin septembre), les laboratoires homéopathiques retiennent du commerce l'Influenzinum de l'année passée. Ainsi, le pharmacien délivre toujours l'Influenzinum de l'année, quelle que soit la date de péremption indiquée sur le tube.

Docteur André COULAMY